

« Entre Dhuis et Marne 2021 » - Descriptif course nature 15 km

15 km de sentiers et de chemins verts et 250 m de dénivelé

pour le plaisir des amateurs de course nature

Le départ se situe sur le chemin du Moulin à Vent à Thorigny sur Marne, au niveau de l'angle du bâtiment sur votre gauche, situé après l'ancien terrain de football stabilisé.

Prendre la direction de la Dhuis (vers Intermarché) et emprunter la Dhuis à droite au niveau du petit bâtiment technique. Passer Intermarché puis au croisement prendre à droite sur le chemin de Penche Oreille en direction de la rue Paul Doumer. A 100 m environ du croisement avec cette rue, prendre à gauche pour rejoindre le chemin des Epinettes.

Rejoindre la Dhuis et poursuivre vers Dampmart. Traverser la rue de la Dhuis puis la RD105B (bien faire attention avant de traverser ces voies de circulation).

Un peu d'histoire : l'aqueduc de la Dhuis fut construit sous le Second Empire (Napoléon III) afin d'alimenter Paris en eau potable. Il traverse des vallées et franchit 132 kilomètres presque à l'horizontale. Il fut construit pour apporter l'eau aux Parisiens mais il sert également aujourd'hui à fournir en eau le parc Disneyland Paris et l'est de la région parisienne.

Après un 1^{er} croisement où la Dhuis dévie sur votre gauche, la quitter au croisement suivant et prendre à gauche sur le chemin des Cheminets vers la forêt des Vallières. A la 1^{ère} intersection suivante, prendre à droite sur le chemin de la Couture. Au bout de celui-ci, prendre à droite sur le chemin rural des Potences (bitume) et revenir vers la Dhuis (ancien emplacement du ravitaillement de Dampmart). Prendre un petit bout du chemin de la Mare des Ecrouelles en direction de la rue Clément Brevard et tourner à gauche sur la Dhuis pour descendre vers la voie ferrée.

A la 1^{ère} intersection, quitter la Dhuis et prendre à gauche la rue Juliette Vadel. Poursuivre tout droit sur la ruelle de la Perrière. Au niveau de la cabane située à l'intersection, prendre à gauche sur le chemin rural des Béquons (à noter que le trail de 22 km continue tout droit sur le chemin rural des Malpoinés).

Après avoir retrouvé le trail de 22 km qui arrive sur votre droite, rejoindre le chemin rural des Garances (bitume) et prendre à gauche vers le hangar où se situe le ravitaillement de Dampmart.

Après le ravitaillement, prendre à droite et descendre le chemin Les Chatais pour rejoindre les bords de Marne.

A votre arrivée sur les bords de Marne, prendre à gauche et longer la Marne (sur votre droite) pour rejoindre la forêt des Vallières.

A l'entrée de la forêt des Vallières, vous êtes dans un territoire Natura 2000 et plus particulièrement dans une zone de nidification avérée du Milan noir sur la partie gauche en entrant dans la forêt. Une note d'information sur le territoire Natura 2000 est disponible sur le site de l'association.

Longer les bords de Marne sur environ 3 km. A noter que le trail de 22 km se sépare sur la gauche après l'entrée dans la forêt pour revenir sur la gauche un bon km après. Longer bien toujours la Marne en commun pendant 1,5 km (légère modification du parcours par rapport aux précédentes éditions). Au milieu d'une zone prairie, quitter les bords de Marne et monter vers Carnetin. C'est la 3^{ème} séparation entre les 2 courses.

Dans cette montée, lorsque le chemin de terre se transforme en chemin bitumé, retrouver le trail de 22 km et prendre à gauche puis assez vite droite pour poursuivre la montée vers Carnetin sur la ruelle de Marne.

Après avoir longer un champ de culture sur votre droite, traverser alors avec prudence la RD 418 pour rejoindre un petit bois et un petit chemin présentant un dénivelé important.

Arriver ensuite sur la place de Carnetin et prendre à droite sur la rue des Gloriettes pour rejoindre ensuite sur la gauche le chemin de l'Entonnoir et le ravitaillement de Carnetin.

Après ce ravitaillement, poursuivre sur le chemin de l'Entonnoir pour rejoindre la Dhuis. Prendre à droite sur la Dhuis pour rejoindre et prendre à gauche sur le chemin de la Fosse Colas. C'est la 4^{ème} séparation (et la dernière) avec le trail de 22 km (qui poursuit tout droit).

Sur le chemin de la Fosse Colas, prendre aussitôt à gauche après la barrière en bois et retrouver le parcours commun 15-22 km qui longe un champ de culture. Bien rester sur le chemin (respecter le travail de l'agriculteur) et faire attention à quelques zones plus humides.

Après environ 400 m, prendre le 1^{er} chemin sur la gauche (pas le 2^{ème} comme pour les précédentes éditions) pour remonter vers la Dhuis. Prendre alors à droite puis assez vite à gauche (traverser la Dhuis) pour remonter dans une petite prairie.

Après un petit passage en S, prendre à droite et suivre le chemin situé entre des vergers/jardins et les habitations.

Au bout du chemin, après un petit passage en S, prendre à droite pour rejoindre la Dhuis (barrière verte).

Attention car le parcours suivant est différent des précédentes éditions.

Descendre vers le petit bois appelé « Trou d'Armoins » en suivant bien le balisage (ne pas descendre tout droit). Cette partie commune aux deux courses est technique avec quelques bosses et des appuis parfois complexes (avec aussi quelques racines et quelques branches). Faire une boucle approximativement dans ce « trou » sans sortir du bois et en longeant parfois le champ de culture sur votre droite. A la fin de cette boucle, remonter pour retrouver l'ancien parcours. Descendre ensuite en longeant le petit bois sur votre gauche et le champ de culture sur votre droite (respecter la trace et le travail de l'agriculteur). A la fin du bois, prendre à gauche puis aussitôt à gauche pour rentrer dans le petit bois (parcours historique de l'édition 2012). Cette mono trace est technique avec des trous et des branches... donc faire bien attention.

Remonter vers la Dhuis (tracé alors parallèle à votre précédente descente). Prendre à droite sur la Dhuis et pour rejoindre le point de départ.

Sur la Dhuis, traverser successivement la rue Albert Mattar puis la rue de Claye (bien faire attention avant de traverser ces voies de circulation). Avant Intermarché, quitter la Dhuis et prendre à droite pour rejoindre l'arrivée où vous serez accueillis avec les « honneurs » dus à votre belle performance.

Pendant toute la course, rester vigilant aux différents obstacles naturels ou pas (cailloux, branches, trous...), aux autres coureurs, aux possibles VTT, aux circulations routières lors des quelques traversées de routes ou de rues et profiter pleinement du paysage. Respecter le code de la route et la nature et surtout prendre beaucoup de plaisir à parcourir ces 15 km dans un territoire superbe.